

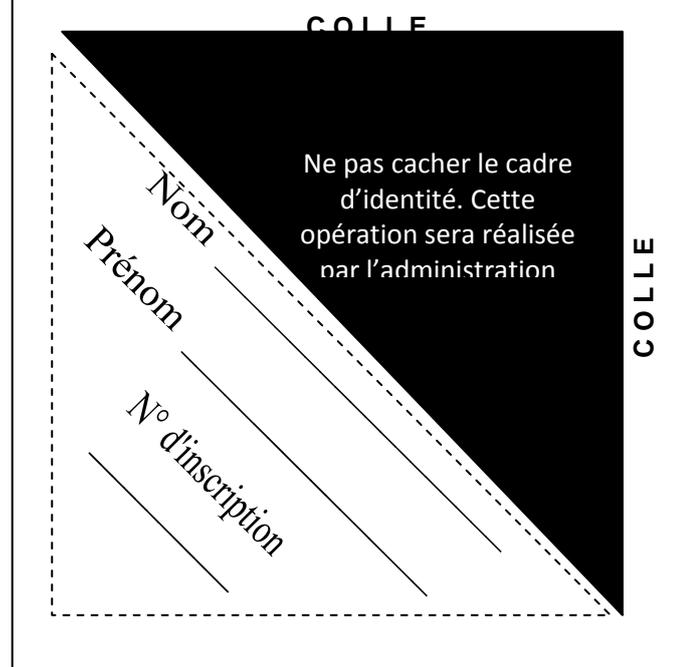


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT D'ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT RELEVANT DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

- SESSION 2018 -



Jeudi 22 mars 2018

Epreuve écrite d'admissibilité

Epreuve n° 2 (QRC) :

Réponses à une série de six questions à réponse courte portant sur des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, de la gestion des ressources humaines, des questions sociales, des finances publiques et de l'économie.

Chaque question peut être accompagnée d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée qui n'excèdent pas une page au total.

(Arrêté du 18 mars 2016 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves des concours interne, externe et du troisième concours de recrutement d'attaché d'administration de l'Etat relevant du ministre de l'intérieur pour les années 2016 à 2020.)

(Durée : 4 heures – Coefficient 1)

Rappel important :

- **Le candidat doit composer sur le sujet**
- **Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur la copie et sur l'ensemble des documents**
- **Ecrire en noir ou en bleu – pas d'autre couleur**

Ce document comporte 6 pages (sans compter celle-ci)

Ne rien écrire sur cette page

